

Compte Rendu réunion D.P du 8 Décembre 2010

FO : *M. le Directeur pouvez vous à l'écrit part le compte rendu de cette réunion préciser clairement à tous les agents de l'établissement les sujets suivants : la situation à ce jour au GAT du Bourget, la situation actuelle et le devenir des agents ayant leurs postes supprimés, les conséquences de vos choix et vos souhaits en terme de production sur l'UP FRET, l'impact des éventuelles réaffectations d'agents sur les notations à venir et le déroulement de carrière en général sur le Technicentre.*

Voir réponse de la direction au compte-rendu officiel (se rapprocher du DPX ou de vos délégués FO)

Commentaires FO : Reçus en DCI sur le sujet (voir compte-rendu affiché dans les panneaux « Avis au personnel », ce qui est désolant c'est qu'entre le nombre de postes supprimés et le nombre d'agents concernés par la restructuration de 2008/2009 et celle d'aujourd'hui, la direction a un mal fou à chiffrer ces deux paramètres de façon précise. Donc selon elle, l'effectif au GAT du Bourget serait à ce jour de 22 agents (dont 15 à la production). Concernant les réaffectations, une dizaine d'agents ont été réaffectés à Joncherolles, 3 seraient provisoirement à Joncherolles avec des pistes de postes pérennes sur d'autres sites, 6 auraient été réaffectés sur d'autres sites SNCF. Certains seraient donc encore en attente d'une future orientation. Plus aucune sanction ne menacerait les agents, si ce n'est « l'ultimatum » de reprise immédiate de la production avec comme objectif 12 wagons/jour soit 60 wagons/semaine sous peine de voir la charge transférée ailleurs autrement dit la fermeture du GAT. Le DET affirme que la tendance de reprise est selon lui satisfaisante pour le mois de Novembre.

Pour FO nous avons fermement condamné les orientations, les choix et les méthodes utilisés par la direction sur le GAT et nous nous félicitons que désormais plus aucun agents ne soient menacés de sanctions. En ce qui concerne l'impact sur les notations à venir, nous apprenons en séance qu'un bruit de couloir dans les hautes sphères de l'entreprise annoncerait prochainement le décalage des notations à Juin pour permettre apparemment le bon déroulement des élections ! Les agents qui seraient soumis à l'accord mobilité bénéficieraient de certaines garanties (à voir) concernant leur déroulement de carrière, rien n'est prévu en revanche pour préserver celui attendu voir mérité des agents qui eux n'ont pas vu leur poste supprimé...

FO : *Les agents de l'atelier Chapelle doivent-ils s'attendre à un traitement tout aussi contestable que celui des agents subissant la restructuration du site du Bourget ? Et pouvez-vous éclaircir le fait que certains agents retraitables dans un avenir proche passe des visites psycho ?*

La Direction : Dès Janvier 2011, des réunions d'information seront organisées et les entretiens exploratoires seront réactualisés. Date de fermeture « théorique » difficile à définir car directement liée à la radiation des EAB, à ce jour premier trimestre 2012 au plus tôt. La visite psycho concernée (NEPS) est désormais obligatoire pour se mettre en conformité avec les arrêtés d'aptitudes actuels, à noter qu'il peut aussi être déclenché sur demande de la hiérarchie.

Commentaires FO : La radiation des EAB conditionnant la fermeture de Chapelle et l'arrivée de la NAT conditionnant elle la radiation des EAB on ne peut être qu'inquiet du rythme de réception de la NAT pratiquement divisé par 2 rapport aux prévisions initiales (13 NAT réceptionnées à ce jour). Nous avons réclamé des infos précises dès que possible sur la date de fermeture définitive de Chapelle (date théorique à ce jour : Février 2012).

FO : *Les priorités affirmées par la Direction « Formation et Sécurité » sont-elles tombées aux oubliettes ? Pour preuve la production a déjà commencé dans le nouvel atelier au détriment de la sécurité qui n'est pas assurée ainsi que les formations de sécurité pour travailler à l'intérieur et aux abords de celui-ci ! Le CHSCT a été contraint de déposer un droit d'alerte, nous demandons des explications claires.*

La Direction : **Voir compte rendu Officiel.**

Commentaires FO : **Selon la direction le risque est « pris en compte » par des mesures conservatoires blabla bla... Les membres du CHSCT ont joué leur rôle en usant du droit d'alerte pour dénoncer une situation inacceptable : pas de coupure d'urgence des caténaires dans un atelier tout neuf, c'est aberrant ! Pas de formation aux agents pour les protections nécessaires pour travailler dans celui-ci, inacceptables ! FO à rappeler les obligations et responsabilités de la hiérarchie, la direction a réaffirmé je cite « on ne travaille pas sans protection » et « la formation et la sécurité restent plus que jamais les deux priorités de l'établissement », mais y a-t-il encore quelqu'un pour y croire seulement ??? Deux vérifications valent mieux qu'une nous conseillons aux agents devant intervenir dans le nouvel atelier de s'assurer de leur sécurité individuelle et que le travail demandé y est bien autorisé (à ce jour le droit d'alerte est toujours actif, se rapprocher du CHSCT pour infos).**

FO : *Dès le début de l'année FO avait réclamé la programmation d'une révision générale des chauffages et chaudières avant l'hiver sur tous les sites du Technicentre, FO avait également alerté maintes fois la direction sur les dotations de parkas et leur nettoyage en temps et en heure, pourtant la direction continue à ne pas prendre au sérieux ce sujet, pourquoi la direction n'applique-t-elle pas l'article R4223-13 et R4223-15 du code du travail, et ce depuis plusieurs années ?*

La Direction : « Ça nous irrite autant que vous », « Nous dépensons du temps et de l'énergie pour pas grand chose », « Les EVEN sont responsables et leurs interventions ne sont pas satisfaisantes »...

Commentaires FO : **Lamentable, après avoir connu un hiver chaotique l'année passée on se devait d'être optimiste pour cette année, encore raté...50% du chauffage assuré à l'atelier Joncherolles, panne au Poste A, décidément rien n'y fait, pas même de s'y prendre en Janvier pour réclamer un chauffage fiable & performant en décembre. Mais pour 2011, notre DET affirme « Promis ça va s'améliorer » ! Les Parkas sont distribués par le Chef d'UP (!) et s'il venait à être sale (probable) le nettoyage se fera pendant l'été, entendez par là que chacun garde sa crasse de l'hiver... FO communiquera à la direction une société de nettoyage prestataire sur Moulin neuf prochainement, en attendant pour tout problème de parkas voir le CUP ! Une polaire a été réclamé en dotation complémentaire pour les agents de l'atelier pour éviter le port de parka à l'intérieur : « ce n'est pas prévu. »**

FO réclame des outillages de qualité et en quantité suffisante pour les agents en particulier pour les nouveaux embauchés. La direction continue également à mépriser ce sujet tout comme le précédent en tout cas dans les faits.

La Direction : « la société fournissant les outils demande des preuves de la qualité moindre de ses outillages », « nous allons engager un REX pour mettre en évidence les problèmes s'ils existent »

Commentaires FO : **Conseil de FO : vous cassez un outils ramenez le au CUP ou au DET avec une étiquette rouge marquée « outils pourri » . Nous avons insisté que nier l'évidence ne faisait pas avancer le sujet, si leur REX peut le faire à quoi bon s'y opposer...**

JONCHEROLLES

FO : *Les agents réclament une photocopieuse dans le nouvel atelier. Pourquoi est-ce désormais aux équipes de commander les fournitures papier ?*

La Direction : « Il n'est pas prévu de photocopieur au nouvel atelier », « Les traçabilités doivent être imprimées au jour le jour pour éviter d'utiliser un support caduque », « En attendant de trouver une zone de stockage sécurisée pour le papier, les commandes sont faites par les équipes »

Commentaires FO : **Lorsqu'on connaît la différence de coût entre une imprimante et un photocopieur et la quantité de plus en plus importante de supports papiers nécessaires aux traçabilités, on doit avoir un budget fourniture assez confortable !**

FO : *Quelles équipes sont susceptibles de changer de DPX en 2011 ?*

La Direction : « Les DPX ont des missions d'une durée variable entre 3 et 5 ans », « Plus 5 ans désormais », « on ne peut répondre car chaque DPX est un cas particulier »

Commentaires FO : Ça paraissait être une question facile mais la encore on tourne autour du pot, nous avons arraché un « scoop » le départ du Chef d'atelier actuel de Chapelle pour la direction du Matériel c'est son adjoint qui le remplacera et du coup personne ne semble le remplacer lui... Rien d'autre.

FO réclame que les Contrats de nettoyage des Locaux du Poste A soient revus en fonction des réels besoins : nettoyage après chaque service des douches et des sols, même demande pour le nettoyage des fosses gravement insuffisant... Pour le moment seul le droit d'alerte apparaît comme solution efficace peut-on espérer un changement d'attitude de la part de la direction ?

La Direction : « Les contrats viennent d'être revus », « les fosses sont nettoyées tous les jours »

Commentaires FO : Incroyable, rien à faire des remarques et demandes des agents pourtant récurrentes en DP ou en CHSCT sur la propreté des vestiaires, des douches, des fosses, des locaux etc... La direction continue à n'en faire qu'à sa tête, sans prendre en compte les besoins réels. FO lui a rappeler que demander des nettoyages de fosses sans eau paraissait mission impossible et que les agents ne se contenteraient pas de « on peut pas faire autrement » nous prendrons tous les moyens nécessaires pour garantir le minimum de propreté dans les fosses, les douches etc, dussions-nous poser des droits d'alerte tous les jours. Nous avons rappeler la nécessité du nettoyage des vestiaires et douches après chaque service (Jour & nuit) ainsi que le nettoyage des fosses après chaque opération de maintenance.

FO : Quand les travaux du poste A débiteront et pour combien de temps a minima ? Dans quels locaux et dans quelles conditions vont provisoirement déménager les agents de l'Unité Extérieure, du Contrôle nettoyage, de la Netteté, et de l'entreprise Lazer ?

La Direction : « Les travaux devraient durer au moins un an », « le transfert devrait s'effectuer entre Janvier et Mars 2011 », « nous sommes en train d'organiser les réaffectations de locaux »

Commentaires FO : Énervant, à un mois du déménagement théorique rien n'est carré, précis, on sait pas ou seront les agents SNCF, ceux du nettoyage, dans quelles conditions etc... Nous avons alerté la direction sur le bon déroulement du transfert et demandé à être informé au plus vite.

FO : Nous alertons encore une fois la Direction sur le non affichage des notes de service, comptes rendus de DCI et autres affichages obligatoires ou utiles. Qui est chargé de s'assurer de cette tâche ? Tiens et si on se servait des écrans inutilisés depuis leur installation ... A défaut, FO réclame que soient inclus les représentants du personnel dans les destinataires de tous ces affichages liés à la production, la sécurité, les conditions de travail, avertissements et autres consignes.

La Direction : « 4 panneaux sont prévus sur chaque site + siège », « un rappel sera fait aux responsables des affichages », « des mesures seront prises pour s'assurer de l'affichage des notes internes en équipe »

Commentaires FO : Nous avons rappelé que certains affichages étaient obligatoires, certains étaient utiles, que les panneaux n'étaient pas très visibles, etc... Bref, la direction semble vouloir avancer sur ce sujet, il faut dire que ça coûte pas un rond et que c'est pas trop compliqué...!!!!!!

FO : Est-ce que la visite médicale d'avant départ en retraite a été supprimée ? Si non pourquoi les agents n'y ont plus droit ?

La Direction : « Cet 'us' à disparu en fonction des médecins », « il peut être demandé au médecin »

FO : A qui incombe le suivi des habilitations des agents, DPX, GU, RH, Formateur ?

La Direction : « Le DPX doit s'assurer de la validité des habilitations », « Puis en relation avec formateurs et RH prévoir son renouvellement si besoin »

UO MOUVEMENT

FO : Les agents de l'UO Mouvement demandent que soient mis en restrictions 0 les rames en entretien de niveau 3 ?

La Direction : « Ok pour le niveau 3 », « Pour niveau 2 sera fait si la rame n'est pas bonne à la sortie »

FO : Nous attendons toujours le 2ème locotracteur équipé Sharfenberg. Les dégarages de Z2N au Locotracteur se sont multipliés ces derniers temps (travaux avec consignation caténaire, rames HS, Problèmes de sécurité électrique au nouvel atelier, etc...) Nous attendons d'ailleurs toujours le retour du 1er locotracteur équipé Sharfenberg...

La Direction : « La commande est passée», « Ce qui est sur c'est que ce sera long »

Commentaires FO : **Mais heureusement que d'autres solutions existent, comment ferait-on ??? Au vue du sujet on commence à ne plus y croire ou dans un futur très lointain...**

CHAPELLE

FO : *Nous demandons une date précise de la réparation et de la mise en service de l'ascenseur du dépôt de chapelle.*

La Direction : « La réparation est prévue mi-mai 2011, le 15», « Reste l'accord financier interne»

Commentaires FO : **Qui croit encore sérieusement à sa remise en service ? Nous doutons fortement que sera réinvesti de l'argent dans un bâtiment destiné à la destruction dans un avenir proche...**

FO : *En relation avec la question 4 peut-on associer le nettoyage des sweat-shirts des agents de chapelle ?*

La Direction : « Il n'est pas prévu de nettoyer les dotations complémentaires »

Commentaires FO : **Nous conseillons aux agents de Chapelle de contacter à tout hasard le CUP de Joncherolles qui a peut être une solution...**

FO : *En relation avec la question 7 nous souhaitons que le contrat avec la nouvelle entreprise de nettoyage des vestiaires de chapelle soit adapté aux besoins pour fiabiliser la propreté des vestiaires.*

La Direction : « A chapelle le résultat après une période médiocre est désormais satisfaisant »

Commentaires FO : **Si tel n'était pas le cas, contacter vos représentants FO et faire constater par la hiérarchie.**

La Délégation Force Ouvrière



Prochaine Réunion DP :

DP Organigramme « Présentation du Cadre d'Organisation 2011 »

Le Vendredi 17 Décembre

à Joncherolles

Merci de poser vos questions concernant cette réunion dès maintenant à vos délégués.



Prochaine Heure d'Information Syndicale (H.I.S) :

Le Jeudi 16 Décembre

8h30 - 9h30, à la cantine de Joncherolles

10h45 - 11h45, à l'atelier Chapelle

Pour suivre l'actualité syndicale de la région de paris nord :

<http://focheminotsparisnord.com>